

GUIDE DES PLACEMENTS DANS LES FOYERS DE SOINS DE LONGUE DURÉE DU NORD-EST DE L'ONTARIO



(05/2019)

TABLE DES MATIÈRES

Dois je envisager un placement dans un foyer de soins de longue durée? ____	3
Soins à domicile _____	3
Soins en milieu communautaire _____	4
Quand devrais je demander une place dans un foyer? _____	5
À qui puis je m'adresser si j'ai des questions et des préoccupations après mon déménagement? _____	8
Autres ressources et renseignements _____	9
Déménager _____	9
Coordonnées _____	11



Les Services de soutien à domicile et en milieu communautaire Nord-Est vous dirige vers les soins dont vous avez besoin à domicile et en milieu communautaire.

Les Services de soutien à domicile et en milieu communautaire Nord-Est vous aidera à explorer toutes les options qui s'offrent à vous pour obtenir du soutien principalement dans le confort de votre domicile. Si vous avez besoin d'aide pour effectuer des tâches de la vie quotidienne, obtenir des services de soins à domicile et en milieu communautaire pourrait vous permettre de rester chez vous. La plupart des gens préfèrent rester chez eux le plus longtemps possible.

Nous pouvons aussi vous donner des renseignements sur les options de soins de longue durée qui vous seront utiles s'il devient difficile pour vous de vivre de façon autonome à la maison.

Le personnel des Services de soutien à domicile et en milieu communautaire Nord-Est s'entretiendra avec vous pour savoir ce qui est important pour vous, évaluera vos besoins, déterminera ce qui est nécessaire pour vos soins, répondra à vos questions et collaborera avec vous pour établir un plan de soins en fonction des besoins qui vous sont propres.

DOIS-JE ENVISAGER UN PLACEMENT DANS UN FOYER DE SOINS DE LONGUE DURÉE?

Chaque étape de la vie comporte diverses transitions et vous pourriez donc devoir, à un moment de votre vie, envisager un placement dans un foyer de soins de longue durée. Que vous examiniez les options pour vous-même, un membre de la famille ou un ami, les Services de soutien à domicile et en milieu communautaire Nord-Est vous soutiendra tout du long dans votre prise de décisions. Nous sommes là pour vous aider à explorer toutes les options qui peuvent vous permettre de demeurer à la maison le plus longtemps possible avec du soutien.



Nous sommes le point d'accès aux foyers de soins de longue durée en Ontario et veillons à ce que le placement dans de tels foyers soit la bonne option pour les personnes qui l'envisagent et qu'elles y soient admissibles.

Votre admissibilité à entrer dans un foyer de soins de longue durée sera évaluée par un professionnel de la santé des Services de soutien à domicile et en milieu communautaire Nord-Est, qui vous aidera aussi à remplir une demande d'admission.

SOINS À DOMICILE

Il existe une vaste gamme d'options couvertes par l'Assurance-santé de l'Ontario qui peuvent vous aider à rester chez vous plus longtemps. Lorsque vous communiquerez avec nous, on vous dirigera vers un coordonnateur de soins. Celui-ci :

- s'entretiendra avec vous pour savoir ce qui est important pour vous et comprendre vos besoins. Il répondra à vos questions sur ce que nous pouvons offrir et ce qui est disponible dans votre communauté.
- évaluera votre état de santé.
- établira un plan de soins en fonction des besoins qui vous sont propres.

- vérifiera régulièrement auprès de vous comment vous allez et ajustera votre plan de soins si vos besoins évoluent.

SOINS EN MILIEU COMMUNAUTAIRE

Des services communautaires comme des programmes de jour pour adultes et des services de repas, de visites amicales et de transport pourraient vous aider à rester chez vous plus longtemps que vous ne le pensiez possible.

Si vous avez besoin d'un plus grand soutien, voici quelques options à explorer.

- Des **soins continus complexes**, aussi parfois appelés soins chroniques. Ce sont des services spécialisés et complexes sur le plan médical, offerts en milieu hospitalier à des personnes jeunes ou âgées, et parfois pendant de longues périodes. Ils sont destinés aux personnes qui ont des maladies ou des incapacités de longue durée nécessitant généralement des soins spécialisés qui ne sont pas disponibles dans les services de soins à domicile ou les foyers de soins de longue durée. Les patients obtiennent des soins médicaux et infirmiers, une chambre, des repas et d'autres services essentiels.

Options de séjours de courte durée

- Des **soins de relève** sont disponibles pour les personnes soignantes qui ont besoin d'un répit temporaire ou les personnes qui ont besoin de soins de façon temporaire pour continuer de demeurer dans la communauté et à qui ce séjour serait bénéfique.
- Des **soins de convalescence** donnent aux personnes affaiblies le temps de reprendre des forces et de l'endurance pour qu'elles puissent retrouver leur niveau d'activité habituel. Des soins de soutien et de réadaptation sont offerts dans certains foyers de soins de longue durée.
- Des lits de **soins provisoires** de courte durée sont disponibles pour les personnes hospitalisées qui ont besoin d'une place à long terme dans un foyer de soins de longue durée ou de temps pour retrouver des forces, de l'endurance ou des capacités fonctionnelles.
- Il existe aussi des **résidences pour personnes âgées** privées qui louent des logements aux personnes de 65 ans et plus qui ont besoin d'un niveau de soins médicaux ou infirmiers moins élevé que les résidents des foyers de soins de longue durée. La plupart des résidences pour personnes âgées offrent des services de repas, d'entretien ménager et de blanchisserie, ainsi que des programmes récréatifs ou sociaux. Les résidents peuvent acheter les services de soins de leur choix offerts par la résidence. Ces résidences ne

sont pas financées par le gouvernement, mais elles sont réglementées par celui-ci.

- **Un foyer de soins de longue durée** pourrait vous convenir si vous avez besoin de soins infirmiers 24 heures sur 24, d'aide pour faire les activités de la vie quotidienne ou de supervision pour assurer votre sécurité et votre bien-être.

Si vous êtes un ancien combattant, vous pourriez être admissible à un *lit d'accès prioritaire aux anciens combattants* dans un foyer de soins de longue durée. On peut vous donner la liste des foyers comportant de tels lits dans votre secteur. Il existe aussi des programmes spéciaux auxquels peuvent avoir droit les anciens combattants pour obtenir du soutien à domicile et dans un foyer de soins de longue durée. Communiquez avec nous pour en savoir plus.

QUAND DEVRAIS-JE DEMANDER UNE PLACE DANS UN FOYER DE SOINS DE LONGUE DURÉE?

Il n'y a pas de règle simple pour déterminer quand il faut demander une place dans un foyer de soins de longue durée. Chaque personne a ses propres besoins en matière de soins et ses propres ressources. Prendre cette décision nécessite du temps et de la planification, car il faut tenir compte d'un certain nombre de facteurs.

C'est souvent dans les situations suivantes qu'une personne est amenée à explorer les options de soins de longue durée :

- Elle a besoin de soins infirmiers 24 heures sur 24.
- Elle a besoin d'aide pour faire les activités de la vie quotidienne.
- Elle nécessite une supervision pour assurer sa sécurité et son bien-être.
- Un membre de sa famille ou une personne soignante n'est plus capable de lui donner des soins.
- À cause de son état de santé, elle a besoin de soins infirmiers continus ou de services de soutien à la personne d'une grande intensité.
- Elle n'est pas capable de retourner chez elle après une hospitalisation.
- Elle a besoin d'un niveau de soins qui va au-delà de ce qui peut être offert par d'autres services en milieu communautaire.

Votre famille et vous avez accès à de l'aide à chaque étape de votre parcours. Vous pouvez demander de l'aide :

- au travailleur social ou au planificateur des congés de votre hôpital

- au Services de soutien à domicile et en milieu communautaire Nord-Est en appelant au **310-2222 ou 1 888 533-2222**.
- à votre médecin de famille ou à d'autres professionnels de la santé qui vous donnent des soins dans la communauté.

Comment puis-je présenter une demande d'admission?

Le processus de demande comporte six étapes.

1. Se renseigner sur les options disponibles et le processus de présentation d'une demande d'admission

Vous et votre soignant(e) familial(e) recevrez les bons renseignements pour vous aider à prendre une décision éclairée. Lire le présent document est votre première étape. Appelez-nous au 310-2222 ou 1 888 533-2222 pour entamer le processus.

2. Visiter les foyers qui vous intéressent

Choisir un foyer de soins de longue durée est une décision personnelle. Visiter un foyer avant de prendre une décision définitive vous donnera l'occasion de poser des questions et de voir comment chaque foyer fonctionne. La plupart des foyers de soins de longue durée offrent des visites prévues à certains moments ou peuvent organiser une visite privée à un moment qui vous convient mieux.

Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée fournit aussi des renseignements sur chaque foyer de soins de longue durée à l'adresse www.health.gov.on.ca/fr/public/programs/ltc/home-finder.aspx.

3. Remplir une demande d'admission

Vous devez donner votre consentement pour présenter une demande d'admission et être admis dans un foyer de soins de longue durée. Pendant le processus, un coordonnateur de soins des Services de soutien à domicile et en milieu communautaire du Nord-Est évalue votre situation pour s'assurer qu'un foyer de soins de longue durée peut répondre à vos besoins. S'il est déterminé que ce milieu n'est pas approprié pour répondre à vos besoins, le coordonnateur vous aidera à trouver le meilleur endroit pour obtenir l'aide dont vous avez besoin.

4. Attendre l'acceptation ou le refus de votre demande

Une fois que votre demande d'admission est remplie et que notre personnel a déterminé qu'un foyer de soins de longue durée est le milieu qui vous convient, votre demande sera envoyée à chaque foyer que vous avez choisi. Chaque foyer avisera les Services de soutien à domicile et en milieu communautaire Nord-Est s'il accepte votre demande. Si votre demande n'est pas acceptée, le foyer vous en avisera et expliquera les motifs du refus. Il en avisera aussi les Services de soutien à domicile et en milieu communautaire du Nord-Est et le directeur. Les Services de

soutien à domicile et en milieu communautaire Nord-Est vous aidera à explorer les autres choix possibles.

5. Attendre le prochain lit disponible

Si votre demande d'admission est acceptée, vous devrez attendre qu'un lit se libère dans ce foyer. Le temps d'attente varie selon différents facteurs comme le nombre de lits disponibles dans le foyer ou le fait que les chambres disponibles soient réservées aux hommes ou aux femmes ou que le lit soit situé dans une chambre à un lit, à deux lits ou de base.

Il est important de savoir que, pendant l'attente :

- Vous devez être disponible pour une offre de lit en tout temps. Cela signifie que notre personnel doit avoir vos coordonnées à jour pour pouvoir vous joindre ou joindre votre soignant(e) lorsqu'un lit se libère.
- Votre médecin de famille ou infirmière remplira un formulaire d'évaluation médicale avant qu'un lit soit offert pour s'assurer que vos dossiers sont à jour et que votre demande est maintenue en bonne et due forme au foyer de votre choix.
- Si vous attendez dans un hôpital qu'une place se libère dans un foyer de soins de longue durée, nous pourrions vous demander de revoir vos choix concernant les foyers qui ont une liste d'attente particulièrement longue. Cela vous permettra d'être placé rapidement dans le milieu de soins le plus approprié. Vous n'avez pas à modifier vos choix. Si vous décidez d'accepter une offre de lit dans un foyer qui n'est pas votre premier choix, vous pouvez décider de rester sur la liste d'attente du foyer préféré et y être transféré si une place se libère à cet endroit ultérieurement.

6. Répondre à une offre de lit

Lorsqu'un lit se libérera dans un des foyers que vous avez choisis, notre personnel vous appellera pour vous demander si vous acceptez ou refusez ce lit. Vous avez 24 heures pour prendre votre décision. Profitez-en pour discuter de votre décision avec votre famille ou votre soignant(e).

i. Accepter une offre de lit

Si vous acceptez l'offre, vous avez cinq jours pour emménager dans le foyer. Si vous emménagez le cinquième jour, vous devrez payer pour les quatre jours précédant votre arrivée. Si le lit offert n'est pas dans votre foyer préféré, vous pouvez laisser votre nom sur la liste d'attente d'un ou d'autres foyers choisi(s) et accepter ce lit entretemps.

ii. Refuser une offre de lit

Si vous attendez une place dans un foyer de soins de longue durée et que vous refusez une offre, votre demande d'admission sera annulée dans **tous** les foyers que vous avez choisis. Vous ne pourrez pas présenter de nouvelle demande d'admission pendant les 12 semaines suivant le retrait de votre nom des listes d'attente, sauf s'il y a un changement important dans votre état de santé ou votre situation. Il y a certaines exceptions à cette règle :

- Vous êtes dans un hôpital ou un établissement psychiatrique ou vous avez un problème de santé, ce qui vous empêche d'emménager dans le foyer, ou emménager dans ce foyer empirerait votre état de santé.
- Il y a une urgence ou une écloison d'une maladie dans le foyer qui vous empêche d'y emménager.

À QUI PUIS-JE M'ADRESSER SI J'AI DES QUESTIONS ET DES PRÉOCCUPATIONS APRÈS MON DÉMÉNAGEMENT?

Le personnel des Services de soutien à domicile et en milieu communautaire Nord-Est restera en contact avec vous.

- Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant le processus de placement, vous pouvez vous adresser au Les Services de soutien à domicile et en milieu communautaire Nord-Est.
- Après que vous aurez emménagé dans un foyer de soins de longue durée, notre personnel vous appellera pour vous demander si vous êtes satisfait de votre nouvel environnement et si vous voulez laisser votre nom sur la liste d'attente d'autres foyers que vous aviez choisis.
- Si vous avez emménagé dans un foyer, vous pouvez poser des questions et faire part de vos préoccupations au sujet de ce foyer à l'administrateur ou au directeur des services de soins infirmiers et de soins à la personne de votre foyer.



- Il y a un conseil des résidents dans chaque foyer. Vous pouvez y soulever des questions et proposer des idées après être devenu résident du foyer.
- Le gouvernement de l'Ontario offre au public l'option de signaler toute préoccupation relative à des soins de longue durée à une ligne d'action. Le numéro de la ligne d'action est le **1 866 434-0144**.

AUTRES RESSOURCES ET RENSEIGNEMENTS

- **Hébergement et coûts** : www.ontario.ca/fr/page/trouver-un-foyer-de-soins-de-longue-duree#section-3
- **Trousse sur les procurations** : www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/family/pgt/poa.php
- **Profil de foyers de soins de longue durée** : <http://healthcareathome.ca/northeast/fr/Obtenir-des-soins/Soins-de-longue-duree>
- **Advocacy Centre for the Elderly** : www.advocacycentreelderly.org/; 416 598-2656
- **Ressources dans la communauté** : www.lignesantenord-est.ca/index.aspx
- **Renseignements pour les personnes âgées** : www.ontario.ca/fr/page/information-pour-les-aines

DÉMÉNAGER

Planifiez votre déménagement.

- Mettez de l'argent de côté pour payer le premier mois des frais d'hébergement et des services optionnels comme la télévision, le téléphone et la coiffeuse.
- Si vous demandez une subvention au revenu, ayez votre plus récent avis de cotisation de l'impôt sur le revenu à portée de main.
- Si vous acceptez une offre de lit, vous devrez signer les documents exigés par le foyer. Ayez des copies de votre procuration à portée de main.
- Déterminez quels biens vous apporterez le jour du déménagement ou après le déménagement : photos, literie, jetés, radio et autres accessoires, par exemple.

- Vérifiez auprès du personnel du foyer que vous pouvez apporter des meubles appropriés à votre logement.
- Étiquetez tous vos objets personnels (lunettes, prothèses auditives, dentiers, radio, horloge, etc.).

Le jour du déménagement

Si c'est possible, demandez à un membre de votre famille ou à un ami de vous aider à vous installer. N'oubliez pas les choses essentielles, notamment :

- Médicaments : les foyers préfèrent que vous apportiez un rapport d'administration des médicaments ou la liste des médicaments que vous prenez actuellement produite par votre pharmacie. Si vous ne pouvez pas obtenir cette liste de votre pharmacie, apportez vos médicaments, y compris ceux en vente libre, dans le contenant original qui montre l'ordonnance.
- Vêtements qui se lavent au lave-linge.
- Choses familières qui vous aideront à vous sentir chez vous
- Articles de toilette et personnels
- Carte de toute assurance médicale
- Carte de l'Assurance-santé de l'Ontario
- Équipement ou aides que vous utilisez



N'oubliez pas qu'il faut un certain temps pour se sentir chez soi dans un nouvel environnement. C'est un grand changement et chaque personne s'y habitue à son propre rythme et à sa propre façon. Donnez-vous le temps de vous adapter.

Les membres du personnel du foyer ont aidé bien des gens à s'habituer à ce niveau de soins. N'ayez pas peur de leur demander de l'aide.

Si un aspect particulier du foyer vous préoccupe, parlez-en à l'administrateur ou au directeur des services de soins pour qu'il puisse s'en occuper immédiatement. Vous recevrez aussi la liste des droits des résidents lorsque vous emménagerez dans le foyer.

COORDONNÉES

Appelez-nous sans frais au 310-2222 (aucun indicatif régional n'est requis) ou 1 888 533-2222.

healthcareathome.ca/northeast

Les Services de soutien à domicile et en milieu communautaire Nord-Est a différents bureaux pour vous servir. Voici leurs coordonnées.

KIRKLAND LAKE

53, rue Government Ouest
Kirkland Lake ON P2N 2E5
Téléphone : 705 567-2222
Sans frais : 1 888 602-2222

SAULT STE. MARIE

390, rue Bay, bureau 103
Sault Ste. Marie ON P6A 1X2
Téléphone : 705 949-1650
Sans frais : 1 800 668-7705

NORTH BAY

1164, avenue Devonshire
North Bay ON P1B 6X7
Téléphone : 705 476-2222
Sans frais : 1 888 533-2222

SUDBURY

40, rue Elm, bureau 41-C
Sudbury ON P3C 1S8
Téléphone : 705 522-3461
Sans frais : 1 800 461-2919
ATS : 711 (demandez le
1 888 533-2222)

PARRY SOUND

6, rue Albert
Parry Sound ON P2A 3A4
Sans frais : 1 800 440-6762

TIMMINS

330, avenue Second, bureau 101
Timmings ON P4N 8A4
Téléphone : 705 267-7766
Sans frais : 1 888 668-2222

Pour obtenir la liste de tous les bureaux, rendez-vous à healthcareathome.ca/northeast.

SERVICES DE SOUTIEN À DOMICILE ET EN MILIEU COMMUNAUTAIRE

Nord-Est
